

40^e année

N^o 8

Octobre 1971

Abonnement 22 F

Le numéro 3 F

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^e)

La partie administrative se trouve au centre de ce Bulletin.

Brachinus glabratus Dej. Nous rapportons avec doute à cette sp. 1 ♀ de S.-et-L. (Montcenis), mais nous ne serions pas surpris que sa présence soit confirmée, car nous pensons que la répartition de cette forme est également très mal connue.

Calathus fuscipes Goeze (n° 89). Sa ssp. *latus* est attribuée par erreur dans la Révision à BRULLÉ. Lire : ssp. *latus* Serville.

Rappelons pour terminer que le présent travail, particulièrement en ce qui concerne le vaste groupe des *Caraboidea*, n'est pas fait dans un esprit de synthèse ; sauf raison particulière, nous y avons fait exclusivement mention des insectes vus par nous-mêmes, ce qui explique que ne figurent pas ici quelques espèces dont la présence est probable, voire même mentionnée déjà du département dans la littérature.

Présenté à la Section d'Entomologie en sa séance du 16 décembre 1970.

**UNE SOUS-ESPECE NOUVELLE
DE CHAETOCARABUS INTRICATUS LINNÉ :
C. INTRICATUS MARCHALI (COL. CARABIDAE)**

par P. RAYNAUD.

Le genre *Chaetocarabus* Thomson ne comporte qu'une seule espèce : *intricatus* Linné (Faune Suédoise, p. 217-1761).

Toutefois celle-ci a été scindée en trois sous-espèces : *adonis* Hampe, *lefebvrei* Dejean, *intricatus* Linné, par DE LAPOUGE, ainsi que par le Dr St. BREUNING, les deux plus grands spécialistes en carabologie de notre époque. Cependant ce dernier a rétabli la désignation de « *arcadicus* Gistler » qui avait la priorité (1850) sur *adonis* (1852).

Dans un travail ultérieur nous proposerons des tableaux distinctifs permettant une classification aussi simple que possible de ces sous-espèces et de leurs variétés. Mais pour le moment nous nous attacherons à mettre en relief des individus rencontrés dans une localité assez isolée, et dont les caractères offrent, à notre avis, des particularités suffisamment intéressantes pour mériter d'être signalés.

Les *Chaetocarabus* ont une aire de répartition très étendue puisqu'ils se rencontrent depuis les Pyrénées jusqu'en Europe orientale et septentrionale. Malgré cela ils se maintiennent, en général, assez semblables à eux-mêmes, et n'offrent que peu de variations quant à leur morphologie externe.

C'est pourquoi nous avons été fort surpris de rencontrer dans une vallée perdue des Alpes-Maritimes, des individus présentant une anomalie forcément héréditaire, puisqu'elle a été constatée sur des captures répétées plusieurs années de suite : 1966 à 1970.

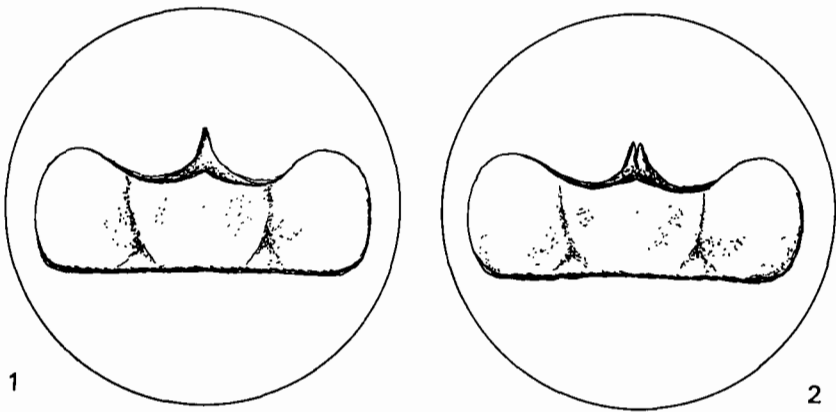
La différence essentielle porte sur le rostre du menton (sensu LAPOUGE = dent médiane du labium sensu JEANNEL). En effet, alors que chez le type, ce rostre est d'une seule venue, long et aigu, il est chez les individus en question court et divisé au sommet par un sillon allant jusqu'à une séparation complète en deux lobes.

Cette vallée est celle de la Gordolasque. Ces individus paraissent former une colonie entre la cascade du Ray et St-Grat, à une altitude

variant de 800 m à 1 100 m. Tandis que dans les vallées et massifs environnants, à altitude égale, on ne rencontre que des individus typiques à rostre normal.

Est-ce là le résultat d'une malformation devenue héréditaire ? le fait d'une évolution ? ou d'une régression ? Nous nous permettrons de suggérer que c'est peut-être là un caractère récessif, reliquat d'une forme ancienne du rostre n'ayant pas évolué chez les individus de cette colonie attardée, à un même degré que chez les autres.

C'est pourquoi nous estimons que cela serait à suivre pendant des dizaines d'années avant de conclure. Ce serait possible en capturant annuellement des individus que l'on marquerait et que l'on relâcherait dans leur propre milieu. On se rendrait ainsi compte de la persévérance de l'anomalie précitée, on pourrait en suivre ses variations et en établir des pourcentages annuels.



Chaetocarabus Th. sp. *intricatus* Linné.

Fig. 1 : *Intricatus intricatus* Linn., type. — Fig. 2 : *Intricatus intricatus marchali* nova : détails du rostre du menton.

Chaet. intricatus s. sp. *marchali* nova

Holotype : 1 mâle, en provenance de St-Grat (A.-M.), juillet.

Allotype : 1 femelle, d°.

Paratypes : 11, mêmes localités quoique un peu plus bas vers la cascade du Ray (Coll. RAYNAUD). 2, d° (Coll. MARCHAL).

Ces individus se distinguent très nettement de la forme type *intricatus intricatus* Linn. par les caractères suivants :

- Elytres un peu moins bombés, et en ovale un peu plus court.
- Intervalles primaires en général un peu plus fortement renflés se détachant mieux de l'ensemble de la sculpture.
- Pénis : apex légèrement plus long, extrémité moins large et moins déprimés, ne s'amenuisant pas régulièrement mais comportant un léger rétrécissement au milieu, après quoi les bords restent parallèles au lieu de converger.
- Mais essentiellement par le rostre de menton. Lequel est court et divisé au sommet par un sillon longitudinal pouvant aller jusqu'à la séparer en deux lobes, au lieu d'une seule épine comme chez le type.

Nous estimons que cela représente un fait morphologique important méritant d'être signalé. C'est pourquoi nous proposons de nommer ces individus :

sub-species marchali nova,

afin de les distinguer des *intricatus* types, et de remercier en même temps notre aimable Collègue P. MARCHAL, de Lyon, de ses conseils et de son aide précieuse.

HYMENOPTERES TENTHREDOIDES

par H. CHEVIN.

**I. UNE NOUVELLE ESPECE DE PERICLISTA
(TENTHR. BLENNOCAMPINAE)**

Il existe deux descriptions de la larve de *Periclista albipennis* (Zadd.), l'une faite par PASTEELS (1948), reprise et détaillée par LORENZ et KRAUS (1957), l'autre effectuée par WEIFFENBACH (1955). Dans les deux cas, la larve est vert clair avec des épines blanches mais la forme et la disposition de celles-ci sont différentes. En effet, la première description mentionne la présence de quelques épines trifides sur le dessus des segments thoraciques, toutes les autres épines étant bifides sauf des épines simples situées en dessous des stigmates et au-dessus des fausses pattes. Dans le second cas, l'auteur indique la présence de part et d'autre du vaisseau dorsal, d'un rang d'épines simples, de deux rangs d'épines bifides, de deux rangs d'épines trifides et d'un rang d'épines simples.

A plusieurs reprises nous avons élevé des larves correspondant à la première description et nous avons obtenu des adultes n'ayant aucun point commun avec *P. albipennis* (Zadd), mais qui ressemblaient fortement à *P. albida* (Kl.). Un examen plus poussé nous a permis de reconnaître une espèce nouvelle que nous nommons *P. pilosa*. Nous pensons que PASTEELS¹ a recueilli les deux espèces en mélange, qu'il a fixé et décrit la larve de *P. pilosa* n. sp. et mis en élevage la larve de *P. albipennis* (Zadd.), l'allure générale des larves étant très semblable et combien différente des autres larves de *Periclista* dont les épines sont noires.

— *Periclista pilosa* n. sp.

Femelle. Tête noire, finement ponctuée à pilosité blanchâtre, plus abondante et longue sur la face en dessous des antennes et sur la moitié inférieure des tempes ; pilosité roussâtre sur le clypéus et les pièces buccales. Clypéus noir, échancré, sa moitié antérieure brun clair ainsi que le labre et les palpes ; mandibules brun foncé, antennes noires.

Thorax roux à pilosité blanchâtre, courte et dressée sur le mésonotum, longue et couchée sur les mésopleures ; angles postérieurs du pronotum et tegulae blanc jaunâtre ; métanotum noir, ses angles latéraux et postérieur marqués de roux ; cenchri blanc jaunâtre ; mésosternum noir.

1. Nous remercions M. le Pr J. PASTEELS qui nous a donné le matériel en sa possession concernant le genre *Periclista*.